

## **Eccles, Natalie**

---

**De:** Dubois, Véronique  
**Envoyé:** lundi 11 juin 2012 16:41  
**À:** Greffe  
**Objet:** TR: TR: Nouveau compteur intelligent d'Hydro Québec, commentaire

---

**De :** Dubois, Véronique  
**Envoyé :** lundi 11 juin 2012 16:40  
**À :** 'serbelan@videotron.ca'  
**Cc :** Secrétariat  
**Objet :** TR: Nouveau compteur intelligent d'Hydro Québec, commentaire

Monsieur Bélanger,

Vous nous aviez transmis le courriel ci-joint le 16 mars 2012 relatif aux compteurs lecture à distance qu'Hydro-Québec souhaite remplacer.

Nous avons accusé réception de ce courriel le même jour, mais l'avions conservé étant donné le dépôt de la demande d'Hydro-Québec visant la fixation de tarifs et conditions relatifs à l'option d'installation de compteurs n'émettant pas de radiofréquences (dossier R-3788-2012) dans les jours précédents.

Nous vous confirmons, par la présente, que votre courriel du 16 mars 2012 sera donc déposé au dossier R-3788-2012 à titre d'observations écrites et affiché sur notre site internet.

Vous pourrez suivre l'évolution de ce dossier, y compris l'audience qui débutera le 13 juin, en consultant notre site internet.

Veillez agréer, Monsieur Bélanger, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois  
Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
(514) 873-3303  
[veronique.dubois@regie-energie.qc.ca](mailto:veronique.dubois@regie-energie.qc.ca)



**Ai-je vraiment besoin d'imprimer ce document?**

Le présent courrier électronique (courriel) et les documents qui y sont joints peuvent contenir de l'information confidentielle. Ils sont transmis exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et nulle autre personne ne doit en prendre connaissance, les utiliser ou les divulguer. Si vous recevez le présent courriel par erreur, veuillez en aviser l'émetteur immédiatement par courrier électronique et le détruire avec les documents qui y sont joints.

-----Message d'origine-----

**De :** Serge [<mailto:serbelan@videotron.ca>] **Envoyé :** 16 mars 2012 14:17 **À :** Secrétariat **Cc :** [info@option-consommateurs.org](mailto:info@option-consommateurs.org) **Objet :** Nouveau compteur intelligent d'Hydro Québec, commentaire

Bonjour

J'ai entendu et regardé à la télévision qu'Hydro Québec permettrait aux citoyens d'utiliser les anciens compteurs électrique Cela entraînerait un coût d'installation d'environ 85.00\$ et un frais mensuel d'environ 18.00\$ soit 200.00\$ par année

Quant à être tordu allons-y gaiement: 85.00\$ pour installer ce qui est déjà installé

18.00\$ par mois pour relever le compteur, cela veut dire 36.00\$ parce que les compteurs sont relevé aux deux mois

Dans le prix du kilowatt/heure sont déjà compris des frais fixes et bien d'autres choses ainsi que le salaire des préposés pour relever le compteur

Pour la personne gardant son compteur présent il ne devrait pas avoir de modification quant au prix

Pour les personnes ayant les nouveaux compteurs intelligent, il devrait y avoir une baisse de prix puisque Hydro Québec ne paierait pas de préposé pour la lecture du compteur

Déjà qu'Hydro Québec avec l'aval du gouvernement provincial nous fait une passe passe en disant qu'Hydro Québec distribution ne fait pas partie d'Hydro Québec

L'on peut diviser cette compagnie en quelques parcelles qui ne font pas leur frais pour ensuite demander une augmentation de l'électricité même si une entité fait des profits de X Milliards de dollars

Est ce que l'on peut s'attendre dans quelques années à ce qu'Hydro Québec nous oblige à payer 2.00\$, comme le fait Bell, pour une facture en papier ?

Voilà plusieurs années dans le Code Civil du Québec il y était écrit " Agir en bon père de Famille "

Nous payons déjà pour ces services, pourquoi payer en plus pour les mêmes services

Merci de Votre attention

Serge Bélanger  
450-635-6332